



FORMATION **EXPERTE**

GARDES DE DIRECTION EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ : PRÉVENIR
ET GÉRER LES PRINCIPAUX INCIDENTS

EXPERT INTERVENANT :

Juriste en Droit de la Santé



Lyon
6 et 7 oct. 2025



Paris
26 et 27 jan. 2026



Paris
9 et 10 nov. 2026

GARDES DE DIRECTION EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ : PRÉVENIR ET GÉRER LES PRINCIPAUX INCIDENTS



2 jours



1 170 € TTC



26-27/01/2026 - Paris
09-10/11/2026 - Paris



Disponible en intra

OBJECTIFS

- Structurer l'organisation des gardes de direction, en identifiant les acteurs, les responsabilités et les conditions d'intervention, y compris dans les établissements en santé mentale et en EHPAD
- Traiter les incidents liés à la prise en charge des usagers, en appliquant des procédures adaptées aux contextes de la psychiatrie, du médico-social et du secteur sanitaire
- Mettre en œuvre des actions de sécurisation des biens et des personnes, en mobilisant les protocoles existants et en coordonnant l'intervention des forces de l'ordre ou des autorités de contrôle
- Adapter la gestion opérationnelle de l'établissement, en répondant efficacement aux tensions sur les ressources humaines, aux situations exceptionnelles, et aux besoins spécifiques des structures de soins
- Formaliser les écrits et les outils de la garde, en produisant des documents clairs, opposables et actualisés (procédures, comptes rendus, délégations, protocoles)

PROGRAMME

I. ORGANISER ET ENCADRER LA GARDE DE DIRECTION

- Identifier les personnels impliqués dans la garde et leurs périmètres d'action (administrateurs, cadres de santé, astreintes)
- Définir les responsabilités et les marges de décision en situation d'urgence
- Intégrer les spécificités de la psychiatrie (hospitalisations sous contrainte, isolement, contention) et des EHPAD (fin de vie, décès, protection des majeurs vulnérables)

II. GÉRER LES INCIDENTS LIÉS À LA PRISE EN CHARGE DES USAGERS

- Intervenir face aux incidents d'admission, de soins ou de sortie, notamment en psychiatrie
- Prendre en compte les situations sensibles (mineurs, majeurs protégés, décès en établissement)
- Appliquer les conduites à tenir lors d'un trouble du comportement, d'un refus de soins ou d'une fugue en milieu psychiatrique ou médico-social

III. PRÉVENIR LES ATTEINTES À LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS

- Mobiliser les protocoles d'intervention en cas d'agression, d'intrusion ou d'atteinte aux locaux
- Encadrer la collaboration avec les forces de l'ordre et les visites des autorités de contrôle
- Réagir face à des situations de crise : violences, menaces, radicalisation, fugue

IV. OPTIMISER LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT EN SITUATION DE GARDE

- Réguler les tensions sur les lits et les ressources humaines
- Déployer les plans d'urgence (Plan Blanc, afflux de victimes, situations exceptionnelles)
- Prioriser les actions en situation de désorganisation (absence médicale, manque de matériel...)

V. SÉCURISER LES PRATIQUES ET LES ÉCRITS DE LA GARDE

- Rédiger des délégations, consignes et protocoles clairs et opposables
- Élaborer des comptes-rendus de garde structurés, traçables et utilisables à des fins de reporting.

VI. ANALYSER DES CAS CONCRETS ET METTRE EN PRATIQUE

- Étudier des incidents réels survenus en psychiatrie et en EHPAD
- Réaliser des exercices de simulation de garde et des jeux de rôle
- Partager des retours d'expérience entre pairs pour enrichir les pratiques

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Travail d'analyse et d'échange à partir des expériences des stagiaires et de l'expert-formateur
- Ateliers pratiques
- Séance de questions-réponses
- Évaluation et suivi : test d'auto-positionnement et questionnaire de satisfaction à chaud

PROFIL DES INTERVENANTS

- Juriste en Droit de la Santé

PUBLIC CONCERNÉ

- Personnels de Direction et Administratifs des établissements publics et privés de santé
- Directeurs des soins
- Cadres supérieurs de santé
- Cadres de santé

LES + PHOSPHORIA

- Cas pratiques pour une application concrète : les participants bénéficieront de mises en situation réelles pour mieux appréhender les difficultés et les résoudre efficacement
- Expertise de juristes en droit de la santé : Formation dispensée par des professionnels ayant une connaissance approfondie des aspects juridiques et opérationnels
- Formation interactive avec des Échanges d'expériences : favorise le partage d'expériences entre participants et experts pour enrichir les connaissances et pratiques de chacun.

BULLETIN D'INSCRIPTION

VALANT CONVENTION SIMPLIFIÉE DE LA FORMATION CONTINUE

Merci de bien vouloir retourner ce document complété à formation@phosphoria-formation.fr

Organisme de formation spécialisé du secteur sanitaire et médico-social
Déclaration d'activité n° 1192 08550 92 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) ODP n°1502

Référence module : MOD_00513 : Gardes de direction en établissement de santé : prévenir et gérer les principaux incidents

Tarif individuel : 1 170 €

▼ Choisir votre session :

Durée : 2 jours - 14h de 9h00 à 17h00

Notre offre exclusive à la commande :
pour 2 participants à la même formation -10%
pour 3 participants à la même formation -25%

☐ 06-07/10/2025 - Lyon

☐ 26-27/01/2026 - Paris
☐ 09-10/11/2026 - Paris

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 1

► Civilité :	☐ Mme	☐ Mr	☐ Dr.	☐ Pr.	► Prénom :		► Nom :	
► Fonction (Métier) :								
▼ Adresse e-mail (Obligatoire)						▼ Téléphone portable (Obligatoire)		

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 2

► Civilité :	☐ Mme	☐ Mr	☐ Dr.	☐ Pr.	► Prénom :		► Nom :	
► Fonction (Métier) :								
▼ Adresse e-mail (Obligatoire)						▼ Téléphone portable (Obligatoire)		

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 3

► Civilité :	☐ Mme	☐ Mr	☐ Dr.	☐ Pr.	► Prénom :		► Nom :	
► Fonction (Métier) :								
▼ Adresse e-mail (Obligatoire)						▼ Téléphone portable (Obligatoire)		
► Besoin d'assistance si situation de handicap :				☐ Non		☐ Oui, nom du participant concerné:		

RENSEIGNEMENTS DE LA PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER

☐ Cocher cette case si la personne en charge du dossier et le participant sont la même personne

► Civilité :	☐ Mme	☐ Mr	☐ Dr.	☐ Pr.	► Prénom :		► Nom :	
▼ Fonction (Métier) :				▼ Service ou Pôle d'appartenance :				
☐ Directeur des affaires médicales ☐ Directeurs des soins ☐ Dir/Resp de la formation continue				☐ Dir/Resp des ressources humaines ☐ Responsable administratif ☐ Autre :				
▼ Adresse e-mail (Obligatoire)						▼ Téléphone portable (Obligatoire)		

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT

☐ Établissement

☐ Particulier

▼ Raison Sociale :				▼ Numéro de SIRET :			
► Adresse (numéro, voie et complément) :							
► Code Postal :		► Ville :					

SERVICE FACTURATION

☐ Cocher si identique à l'adresse du service formation

► Prénom :		► Nom :		► E-mail :	
► Facturation par :		☐ L'Établissement		☐ Chorus Pro	
► N° d'engagement et code service :					
► Adresse (numéro, voie et complément) :					
► Code Postal :		► Ville :		► Téléphone :	

SIGNATURES ET CACHETS (Incluant les Conditions Générales de Vente)

Fait à le

Le client

Fait à le

L'Entreprise Médicale

POURQUOI CHOISIR PHOSPHORIA

par L'Entreprise Médicale

Un savoir-faire pédagogique éprouvé depuis 27 ans

+3000 professionnels de santé formés chaque année et **plus de 200 formateurs experts santé**

150 formations en management, organisation de soins, droits et responsabilités, qualité et gestion des risques, stratégie et performance

Membre du Groupe MNH, une priorité donnée à la **santé physique et psychologique des soignants**

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

CONTACT

Si besoin d'une assistance en rapport avec une situation de handicap contactez-nous :

par téléphone : 01 47 24 07 99 - par mail : formation@phosphoria-formation.fr

PARTICIPATION

Les prix hors taxe par participant sont indiqués sur le programme de chaque formation inter-entreprise. Les formations intra-entreprise font l'objet d'un devis.

Ce prix non soumis à TVA comprend :

la participation à la session de formation, rafraîchissements, boissons chaudes et viennoiseries (présentiel). Les déjeuners sont à la charge des stagiaires.

INSCRIPTION

Dès réception du bulletin d'inscription pour un ou plusieurs participants valant convention simplifiée de la formation continue, une confirmation vous sera adressée. Une convocation et un plan d'accès vous seront adressés ultérieurement.

Notre offre exclusive à la commande :

pour 2 participants à la même formation -10%

pour 3 participants à la même formation -25%

MODALITÉS DE PAIEMENT

Le règlement du prix de la formation a lieu à réception de facture. Celui-ci, en précisant toujours le numéro de facture, comptant et sans escompte, est effectué :

- par chèque à l'ordre de l'Entreprise Médicale
- ou

- par virement direct à l'ordre de : Société Générale, compte l'Entreprise Médicale – IBAN : FR76 3000 3033 9100 0200 2557 831 – BIC : SOGEFRPP

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance prévues engendrera des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

La signature du bulletin d'inscription vaut bon de commande et signifie acceptation sans réserve des conditions de participation mentionnées ci-dessous.

Toute annulation doit être notifiée par écrit. Les frais suivants s'appliquent :

- Annulation entre 20 et 8 jours ouvrables avant le début d'une Formation Inter-Entreprise : 50 % du prix total.

- Annulation moins de 8 jours ouvrable avant le début d'une Formation Inter-Entreprise : 100 % du prix total.

Les frais d'annulation ne sont pas remboursables par les organismes financeurs.

Report par le client : Les demandes de report doivent être reçues au moins 4 semaines avant le début de la Formation. La nouvelle date doit être fixée dans l'année en cours, en accord avec L'ENTREPRISE MEDICALE.

Report par L'ENTREPRISE MEDICALE : En cas de force majeure, maladie ou indisponibilité d'un formateur, L'ENTREPRISE MEDICALE se réserve le droit de reporter la Formation et en informera le Client dès que possible.

Abandon ou absence : Tout abandon ou absence, même justifié, ne donne lieu à aucun remboursement ni réduction du coût de la Formation.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les présentes conditions définissent le cadre de collecte et de traitement des données personnelles par L'Entreprise Médicale lors de l'inscription aux formations. Les données requises sont essentielles à la gestion de l'inscription et à la communication relative aux formations.

L'utilisation des données se limite à ces fins, excluant toute cession à des tiers.

L'Entreprise Médicale garantit la confidentialité et la sécurité des données conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1976. Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition, exerçable par demande écrite.

Pour toutes questions relatives à votre inscription,

merci de contacter l'équipe Administration des ventes : formation@phosphoria-formation.fr

